

Appel d'offres juillet 2007

Rappels

La Fondation Montpellier Agronomie et Développement Durable a pour objet d'appuyer et de promouvoir le développement de projets de niveau international (programmes de recherche et formation par la recherche) dans le domaine de l'agronomie et du développement durable, en s'intéressant aux problématiques du Nord comme du Sud.

La fondation est un réseau thématique de recherche avancée (RTRA), au sens de la loi de programme n°2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche, portant modification du code de la recherche (art. L.344-2 et suivants). Elle prend la forme de fondation de coopération scientifique prévue pour les RTRA, en vue de permettre à plusieurs établissements et organismes fondateurs de mener en commun un projet d'excellence scientifique dans un ou plusieurs domaines de recherche. Le réseau regroupe des unités de recherche reconnues au niveau international relevant soit de ces fondateurs soit des partenaires associés, autour d'une politique de recherche commune. La liste des unités impliquées dans le réseau à la création de la fondation figure en annexe à la présente note.

La fondation a pour but d'apporter des moyens complémentaires aux unités du réseau pour renforcer leur interactivité scientifique et leur rayonnement international, notamment en leur permettant d'attirer les meilleurs scientifiques mondiaux. Ces unités peuvent, en tant que de besoin, associer à leurs projets des unités extérieures au réseau.

Les documents de référence (convention d'objectifs avec l'Etat, statuts de la fondation, et dossier de labellisation du RTRA) sont disponibles en ligne à l'adresse <http://www.agropolis.fr/fcs/fcs.html>.

Eligibilité des projets soumis au financement de la Fondation

Seuls seront éligibles aux financements de la Fondation les projets portés par une unité du RTRA (voir liste jointe) et s'inscrivant dans au moins l'un des deux axes thématiques du RTRA, à savoir :

- **La Biologie intégrative des plantes (BIP),**
 - BIP1 : la génétique et la génomique, l'amélioration des plantes, l'écophysiologie ;
 - BIP2 : les maladies et ravageurs des plantes, la protection intégrée des cultures, l'écologie des populations.

- **Les Dynamiques socio-techniques de l'innovation (DSTI).**
 - DSTI1 : les innovations agri-environnementales,
 - DSTI2 : les innovations agro-alimentaires,
 - DSTI3 : les innovations sociales et la gestion sociale de l'innovation.

Les catégories de soutien (cf. tableau joint)

Les différentes catégories de financement apportées par la Fondation pour l'appel d'offres de juillet 2007 sont les suivantes (le nombre maximal de projets pouvant être retenus pour chaque catégorie est donné à titre indicatif entre parenthèses) :

1. Chaires junior (2) ;
2. Allocations pré-doc (6), doctorants (6) et post-doc (6) ;
3. Soutien à des doctorants effectuant une partie de leurs travaux à l'étranger (6) ;
4. Ecoles thématiques internationales (2) ;
5. Actions de soutien divers (10).

Ces catégories sont explicitées dans le tableau joint, qui donne pour chacune de ces catégories les critères de sélection, les contreparties demandées aux unités, et un calibrage financier.

Les unités du RTRA soumettent des demandes pouvant combiner plusieurs catégories de soutien sous forme de « packages » ayant un effet de levier fort sur des thématiques stratégiques.

Les critères d'évaluation de la qualité des projets soumis

Les critères d'évaluation de la qualité des projets soumis seront les suivants :

- qualité scientifique du projet
- caractère innovant
- caractère structurant (notamment interactions entre les unités du RTRA et entre les axes et sous axes ; croisement de problématiques tempérées, méditerranéennes et tropicales ; renforcement de partenariat)
- contribution à l'ouverture et à l'attractivité internationale
- pertinence des enjeux socio-économiques et de développement durable

Calendrier

- 4 juillet 2007 : Lancement de l'appel d'offres
- 5 septembre 2007 : Date limite de réponse à l'appel d'offres
- 24 octobre 2007 : Sélection finale des propositions retenues pour financement
- 25 octobre 2007 : notification des projets retenus pour financement

Soumission des dossiers

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Fiche de présentation générale du projet
- Fiches annexes (une fiche pour chaque catégorie de soutien sollicité)

Les dossiers sont à renvoyer avant le 5 septembre minuit par courriel à l'adresse fmadd@fmadd.fr.

Nota Bene : En soumettant un projet, le proposant s'engage à avoir obtenu l'accord de sa hiérarchie et de l'ensemble des participants impliqués dans le projet.